

Editorial du n° 57

Michel Tozzi, rédacteur en chef

Le rapport : "Pour un enseignement laïque de la morale" a été remis le 22 avril au Ministre de l'éducation Nationale¹. Il contient des orientations sur le développement du jugement moral et de la discussion qui vont pleinement dans le sens de ce que nous proposons depuis 15 ans :

"L'enseignement de la morale doit former le jugement moral, c'est-à-dire la **capacité des élèves d'apprécier et de discuter les jugements moraux...** Un objectif de formation du jugement moral privilégiera des situations construites autour de dilemmes moraux. Elles présentent plusieurs intérêts : elles font entrer les élèves dans des pratiques langagières comme le débat ou la **discussion** qui requièrent en eux-mêmes des qualités morales comme l'écoute, le respect et la reconnaissance de la parole d'autrui. (...) Les élèves sont ainsi mis en situation d'argumenter, de justifier leurs choix, de délibérer en s'initiant à la complexité des situations ou des questions morales... L'apprentissage de l'argumentation est donc essentiel pour l'enseignement". Il affirme que "la discussion, appuyée sur une analyse réfléchie, guidée, garantie par l'enseignant, permet de cultiver le jugement moral". Il est expressément mentionné à cet effet l'intérêt de " **la discussion à visée philosophique** " (p. 24).

Deux autres points nous semblent essentiels :

- Le rapport recommande "l'abandon du travail par maxime au profit d'une **démarche d'apprentissage méthodique et régulière** à partir de supports diversifiés, textes littéraires, contes, documents, images, films, situations de la vie quotidienne".
- "Outre le développement de ces capacités de délibération et de discussion, l'enseignement doit former un sujet moral capable d'agir dans la relation à l'autre : il doit donc reposer **sur la coopération, la prise de responsabilité, les pratiques participatives et valoriser l'engagement des élèves dans la communauté**".

Nous publions par ailleurs dans ce numéro un dossier sur la question de la formation aux Nouvelles Pratiques Philosophiques, où un certain nombre d'intervenants dans un atelier du colloque sur les Nouvelles Pratiques Philosophiques (nov. 2012, Unesco), ont confronté leurs points de vue sur la façon d'animer un atelier philo selon le type de relation entre enfants et avec l'enseignant.

(1) : rapport à consulter sur le site

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/rapport_pour_un_enseignement_laïque_de_la_morale_249645.pdf